



PROJET PÔLES INTÉGRÉS DE CROISSANCE

AVIS RECTIFICATIF
APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET

ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACCÉLÉRATION POUR LES SECTEURS
AGRIBUSINESS ET DIGITAL, REPARTIE EN DEUX LOTS

Lot 1: Analmanga, Anosy, Atsimo Andrefana, Fitovinany, Atsimo Atsinanana, Vatovavy

Lot 2 : Analamanga, Diana, Analanjirofo, Atsinanana

Crédit IDA 78730

AMI N° C-506-PIC3/2026

Date de lancement initial : 30 Avril 2026

Date de l'avis rectificatif : 11 Mai 2026

Article 1 : Le présent avis rectificatif modifie la date limite de dépôt des manifestations d'intérêt, alinéa 10 de l'appel à manifestations d'intérêt initial.

Article 2 : Le paragraphe 10 de l'appel à manifestations d'intérêt initial est remplacé comme suit :

Au lieu de	Lire
Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit, sous format PDF, au plus tard le 14 Mai 2026 à minuit à l'adresse : procurement@pic.mg	Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit, sous format PDF, au plus tard le 21 Mai 2026 à minuit à l'adresse : procurement@pic.mg

Article 3 : Toutes les dispositions de l'Appel à Manifestations d'Intérêt initial non contraires à celles du présent avis rectificatif restent inchangées et demeurent applicables.

Antananarivo le 11 Mai 2026
Le Projet Pôles Intégrés de Croissance